



République
Française

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de
Seine
et Marne

De la Commune de **FAREMOUTIERS**

Nombre de membres

Séance du 5 novembre 2024

Afférents au Conseil
Municipal : 23

En exercice : 21

Qui ont pris part à la
délibération :
18

L'an deux mille vingt-quatre, le 5 novembre, à 20 heures 00,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur CAUX Nicolas, Maire.

**Date de la
convocation :**
28/10/2024

Présents : Nicolas CAUX, Benjamin PARAVY, Nathalie DEPLANQUE, Didier COLIN, Bruno DUMONT, Sonia HABAY, Lysiane CAVIC, Frédérick BOUIGE, Muriel BERNARD, Isabelle AUBERTIN, Donatienne PIPART, Marie-Thérèse LEMAY, Michel CLOUET

Pouvoirs :

Marie-Claude POVIE a donné pouvoir à Nicolas CAUX
Isabelle TARQUIN a donné pouvoir à Nathalie DEPLANQUE
Alain BENOIST a donné pouvoir à Didier COLIN
Cindy BERTOT MAYEUR a donné pouvoir à Sonia HABAY
Frédéric COIBION a donné pouvoir à Benjamin PARAVY

Secrétaire de séance : Benjamin PARAVY

Délibération n°2024/030

Objet de la délibération : **REHABILITATION DU CAFE DE PARIS : AVENANT LOT N°1**

Vu le code de la commande publique,

Vu les marchés conclus avec les entreprises adjudicataires du lot considéré

Vu la délibération n° 2020/005 du conseil municipal du 26 mai 2020 relative aux délégations au maire en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT,

Considérant les problèmes structurels découverts lors des travaux de curage et après consultation d'un bureau d'études concernant la structure,

Considérant que les crédits nécessaires seront inscrits au budget,

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- de conclure l'avenant d'augmentation ci-après détaillé avec l'entreprise dans le cadre des travaux relatifs à l'opération susmentionnée de réhabilitation du Café de Paris :

Envoyé en préfecture le 13/11/2024

Reçu en préfecture le 13/11/2024

Publié le 13/11/2024

ID : 077-217701762-20241105-2024_030-DE



- Lot n°1 ;
 - Attributaire : entreprise CANARD adresse 36/38 rue de l'Orgeval 77120 Coulommiers
 - Marché initial - montant : 192 112.69 € HT
 - Avenant n° 1 - montant : 179 000.00 € HT
 - Nouveau montant du marché : 371 112.69 € HT
 - Objet : travaux supplémentaires de renforts de structure
- d'autoriser le maire à signer l'avenant considéré ainsi que tous documents s'y rapportant pour leur exécution.

Le Maire,
Nicolas CAUX

Le secrétaire de séance
Benjamin PARAVY